



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2000/NGO/136
9 mars 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-sixième session
Point 9 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS
FONDAMENTALES OÙ QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE

Exposé écrit* présenté par le Centre Europe-tiers monde, organisation non gouvernementale
dotée du statut consultatif général

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit ci-après, qui est distribué conformément à la
résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[6 mars 2000]

**L'utilisation de l'uranium appauvri dans les conflits armés et ses effets sur les droits
économiques, sociaux et culturels : guerre du Golfe et guerre du Kosovo**

Les munitions contenant de l'uranium appauvri ont été utilisées pour la première fois sur un théâtre d'opérations par les forces américaines et britanniques pendant la guerre du Golfe de 1991. Depuis, ce type de munitions s'est imposé comme un des instruments de la guerre moderne. L'uranium appauvri est constitué des déchets faiblement radioactifs issus du processus d'enrichissement de l'uranium. Ces déchets nucléaires ne coûtent pratiquement rien. À eux seuls, les États-Unis ont produit quelque 700 millions de kg d'uranium appauvri. Selon certaines révélations récentes, il semblerait qu'une partie de l'uranium appauvri américain (et des munitions fabriquées à partir de cet uranium appauvri) contiennent du plutonium et du neptunium.

* Exposé écrit publié tel quel sans avoir été revu par le service d'édition.

L'extrême densité et la pyrophoricité (inflammabilité à l'air libre) sont deux propriétés qui rendent l'uranium appauvri particulièrement utile dans la fabrication de munitions appelées armes à énergie cinétique à forte pénétration. Ces munitions n'explosent pas : elles se servent de leur densité et de leur vitesse pour perforer leur cible.

Effets de l'uranium appauvri sur la santé

L'uranium appauvri est particulièrement dangereux pour la santé lorsque des fragments pénètrent dans le corps ou lorsque des poussières sont absorbées par inhalation ou ingestion. Pendant et après la guerre du Golfe, des milliers de soldats et de civils irakiens ont probablement respiré ou ingéré des poussières d'uranium appauvri. Les effets de ces poussières sur la santé des soldats et de la population civile n'ont pas été étudiés mais l'examen de plusieurs anciens combattants blessés par des éclats contenant de l'uranium appauvri a permis de constater une présence anormalement élevée d'uranium appauvri dans les urines et le sperme, des taux d'hormones de la reproduction anormaux et de légers troubles neurocognitifs. De récentes études réalisées par l'armée américaine sur des souris ont montré qu'avec le temps, les fragments contenant de l'uranium appauvri finissent par se désagréger, libérant dans le flux sanguin des particules d'uranium appauvri qui se déposent principalement dans les reins, les os et, dans une moindre mesure, dans le cerveau, les testicules, les ganglions lymphatiques et autres. D'autre part, chez les souris enceintes, l'uranium appauvri traverse le placenta et s'introduit dans le fœtus. On a constaté, entre autres, une diminution des portées chez les femelles ayant reçu de l'uranium appauvri, et des troubles neurocognitifs. Des expériences *in vitro* ont montré que l'uranium appauvri était à l'origine de phénomènes mutagènes et de transformations cellulaires susceptibles de provoquer des cancers. S'appuyant sur ces observations, les chercheurs de l'armée américaine ont réclamé de nouvelles études consacrées au pouvoir cancérigène, à l'immunotoxicité et à la neurotoxicité de l'uranium appauvri, ainsi qu'à ses effets sur la santé génésique des individus des deux sexes.

La prolifération des munitions à base d'uranium appauvri rend leur utilisation future quasi inévitable. Depuis 1991, plus de 20 pays, dont la Russie, la Chine, l'Iran, Israël, la Turquie et le Pakistan, ont acquis ce type de munitions. Plus les forces armées qui se procurent et utilisent des munitions à base d'uranium appauvri seront nombreuses, plus il sera difficile de prévenir les effets de l'uranium appauvri sur la santé et l'environnement.

Les quantités d'uranium appauvri utilisées dans les confrontations à venir pourraient bien dépasser les 290 tonnes utilisées en 1991 pendant la guerre du Golfe. En matière d'utilisation des munitions à base d'uranium appauvri, les États-Unis en sont venus à ne pas protéger suffisamment leurs soldats, à ne pas prévenir les populations civiles et à refuser de nettoyer les sites contaminés. Si ce type de comportement est adopté par d'autres pays dans les futurs conflits, les effets de l'utilisation des munitions à base d'uranium appauvri sur la santé et l'environnement deviendront bien plus sensibles avec le temps.

Les différents aspects du problème

- Les travaux de recherche spécifiquement consacrés à l'étude des effets des munitions à base d'uranium appauvri sur la santé et l'environnement sont trop peu nombreux.

- Les législations en matière de santé et de sécurité imposent généralement l'utilisation de matériel de protection dans les zones contaminées et exigent que des examens médicaux soient pratiqués sur les personnes dont on sait ou suppose qu'elles ont été en contact avec des substances hautement toxiques.

- Le degré de contamination en plutonium et en neptunium des munitions à base d'uranium appauvri utilisées aux États-Unis, en Iraq, au Koweït, en Bosnie, à Porto Rico et au Kosovo reste un mystère, ce qui limite la portée des investigations médicales.

- La communauté internationale a décidé de limiter l'emploi de certaines armes susceptibles de provoquer des dommages étendus ou durables. L'utilisation de l'uranium appauvri étant susceptible d'infliger "des maux superflus" à la population civile, ce type de munitions entrerait dans la catégorie d'armes dont l'emploi constitue une violation de l'article 35 du Protocole de 1977 annexé à la Convention de Genève.

- S'il est établi que l'utilisation des munitions à base d'uranium appauvri est contraire aux accords en vigueur, ou si elle vient à faire l'objet d'une interdiction générale, la responsabilité des gouvernements et des individus qui auront enfreint ces dispositions pourra être engagée devant l'Organisation des Nations Unies ou la Cour pénale internationale. L'obligation d'indemniser les victimes ou même la seule perspective de devoir le faire pourrait inciter les gouvernements et les forces armées à diffuser des avertissements à l'intention des populations civiles et à mener des opérations de décontamination après le conflit.

- Les impératifs de la conscience exigent une étude minutieuse des effets que l'emploi de munitions à base d'uranium appauvri est susceptible d'avoir sur les êtres humains et sur la terre et l'eau dont dépend leur survie.

- À eux seuls, les États-Unis disposent d'ores et déjà de 35 types d'armes antiblindage, et 10 nouveaux types sont en cours de développement. Les munitions à base d'uranium appauvri ne sont qu'un outil parmi d'autres dans la vaste panoplie des armes antiblindage, et leur nécessité est très contestable.

Les obstacles

La réticence systématique du Pentagone à l'idée d'enquêter sur les effets des munitions à base d'uranium appauvri constitue le principal obstacle à une résolution de ce problème. Le Pentagone cherche avant tout à conserver la possibilité d'utiliser des munitions à uranium appauvri, mais son comportement est aussi fortement influencé par le souci d'échapper aux obligations financières inhérentes à la nécessité de décontaminer les régions concernées et d'apporter une aide aux anciens combattants et aux civils victimes de l'emploi de ce type de munitions.

Les porte-parole du Pentagone ont toujours prétendu que pendant la guerre du Golfe, les cas d'exposition à l'uranium appauvri n'étaient graves ni par leur étendue ni par leurs effets, mais les membres du Congrès des États-Unis qui enquêtent sur cette question ont récemment confirmé que le Pentagone ne disposait pas des données nécessaires pour étayer ses affirmations. Cet élément vient contredire les conclusions d'un rapport commandé par le Pentagone à la

Rand Corporation selon lesquelles aucun combattant de la guerre du Golfe n'avait été exposé à l'uranium appauvri à un niveau suffisamment élevé pour être pathogène. Le Pentagone a refusé de se conformer à une directive du Congrès de 1993 lui demandant d'étudier les effets sur la santé des poussières d'uranium appauvri absorbées par ingestion ou inhalation. En 1999, le Pentagone a empêché l'ONU d'enquêter sur l'emploi d'uranium appauvri au Kosovo; il continue à dissimuler des informations de la plus haute importance à l'Équipe spéciale de l'ONU pour les Balkans chargée de nettoyer la pollution engendrée par la guerre.

Ceux qui tirent profit de la fabrication et de la vente de munitions à base d'uranium appauvri, mais aussi ceux qui souhaitent en faire usage, tentent, par diverses manœuvres, d'éviter tout risque de restriction à l'utilisation future de ces munitions. Parmi les acteurs dont les intérêts économiques seraient servis par la poursuite de cette utilisation figurent notamment le Département américain de l'énergie, le Département américain de la défense, les fabricants d'armes américains tels que Primex Technologies et Aerojet Corp., mais aussi les marchands d'armes russes, pakistanais et autres. Une des principales considérations qui poussent à passer sous silence les dangers de l'uranium appauvri est le coût exorbitant de la décontamination et de l'élimination des déchets contenant de l'uranium appauvri.

Les projectiles à base d'uranium appauvri sont très efficaces pour perforer les cibles blindées telles que les chars, ainsi que les installations souterraines. En matière militaire, les processus décisionnels privilégient les objectifs à court terme sur les effets à long terme; il est donc peu probable que les stratèges militaires se préoccupent des conséquences de l'emploi des armes à base d'uranium appauvri sur la santé et l'environnement.

LA SCÈNE INTERNATIONALE DEPUIS LA GUERRE DE YUGOSLAVIE

Au niveau international, il existe manifestement une forte opposition à toute tentative d'évaluation des effets de l'utilisation connue la plus récente d'armes à base d'uranium appauvri (soit en 1999, pendant la guerre de Yougoslavie) et d'analyse de la question dans un contexte plus large. En mai 1999, une première mission d'évaluation a été menée en Yougoslavie, notamment par un spécialiste du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le rapport de cet expert, qui faisait état d'une contamination à l'uranium appauvri, n'a pas été publié, apparemment sur ordre de hauts responsables susceptibles d'avoir subi des pressions de la part du Pentagone. Au mois de juin, l'Organisation mondiale de la santé a entrepris de dresser un état des lieux concernant l'uranium appauvri, puis a discrètement abandonné ce projet, apparemment par égard pour l'Agence internationale de l'énergie atomique qui dispose d'un droit de veto effectif sur tous les projets de l'OMS portant sur les questions de santé publique et de radioactivité (alors que l'AIEA n'est pas un organisme de santé publique et n'a donc pas compétence pour étudier ces questions elle-même). Depuis, l'OMS a fait savoir qu'elle se limiterait à une étude générale de l'uranium appauvri qui serait revue par des sources extérieures et dont la préparation demanderait par conséquent plusieurs années. L'Équipe spéciale pour les Balkans, chargée d'évaluer la pollution engendrée par la guerre, n'a pas été autorisée à consulter les listes de cibles et de matériel de guerre de l'Alliance.

Pourtant le Gouvernement du Royaume-Uni a jugé utile de publier un avis à l'attention des voyageurs mettant plus particulièrement en garde les médias et les organisations humanitaires contre les risques de contamination à l'uranium appauvri. Le Gouvernement néerlandais a fait

savoir qu'il fournirait des vêtements de protection à ses soldats envoyés au Kosovo, pour les protéger contre les risques de contamination à l'uranium appauvri. (Curieusement, au cours de l'automne 1999, les vêtements et le matériel de protection utilisés par les soldats néerlandais dans la région de Prizren ont été subitement repris, envoyés aux Pays-Bas, scellés dans du plastique très résistant et stockés dans des dépôts réservés aux objets hautement contaminés.) Le Gouvernement belge a annoncé que dès leur retour au pays, les militaires envoyés dans la région seraient soumis à des examens médicaux pour détecter une éventuelle contamination à l'uranium appauvri. Des ordres stricts ont été donnés aux militaires italiens et allemands stationnés dans la région pour qu'ils ne se nourrissent que dans leur mess ou dans les dépôts de nourriture, et qu'ils ne consomment aucun produit local, de peur que l'uranium appauvri n'ait contaminé la chaîne alimentaire.

Sadako Ogata, Haut-Commissaire pour les réfugiés, a admis qu'elle était très inquiète pour la sécurité des agents du HCR sur le terrain, en raison du risque de contamination à l'uranium appauvri. Ces derniers pouvaient d'ailleurs refuser d'être affectés en Yougoslavie, et ils ont été informés que s'ils acceptaient cette affectation, une note à cet effet serait versée à leur dossier, afin de faciliter d'éventuelles procédures d'indemnisation pour le cas où des problèmes de santé liés à leur affectation en Yougoslavie surviendraient par la suite. Qui plus est, le HCR a jugé utile de faire en sorte qu'aucune femme enceinte ne soit envoyée dans la région.

Pourtant, le Gouvernement américain continue de refuser obstinément d'admettre que l'utilisation avérée d'uranium appauvri en Yougoslavie ou ailleurs pourrait avoir des effets sur l'environnement et la santé. De plus, les États-Unis continuent à larguer de l'uranium appauvri sur le sud de l'Iraq, dans le cadre de leurs campagnes incessantes de bombardement de ce pays. De nouvelles études doivent, à l'évidence, être menées pour préciser les effets de l'uranium appauvri sur la santé et sur l'environnement. Des experts internationaux devraient tenter de déterminer les quantités d'oxydes d'uranium appauvri susceptibles d'être inhalées ou ingérées dans toute une série de cas de figure possibles, et se pencher sur les effets à court et à long terme que ces différents niveaux d'exposition pourraient avoir sur les organismes vivants. Lorsque les quantités de plutonium et de neptunium présents dans les munitions américaines à base d'uranium appauvri seront révélées, il faudra procéder à de nouvelles analyses.

Pendant que les nouvelles études seront menées, les juridictions nationales et internationales devront poursuivre les gouvernements et les forces armées pour ne pas avoir protégé les soldats, pour avoir refusé de diffuser des avertissements parmi les populations civiles et pour avoir omis de décontaminer les sites concernés. Un respect scrupuleux des lois relatives à la sécurité et à la santé permettrait de prévenir ou limiter autant que faire se peut les effets potentiels de l'uranium appauvri sur la santé et l'environnement.

Mais le meilleur moyen d'empêcher la prolifération des munitions à base d'uranium appauvri serait encore de persuader les armées d'y renoncer.
